

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : Ford Mondeo (5P)(06/2007-)

N° de cat. F-268

Certificat 71 100 D 366

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-268** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e4**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-268** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-268** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: F-268 F E4 00-3958 D = 11,6 kN S = 90 kg	Le numéro de catalogue. La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
---	--

$R = 2150 \text{ kg}$

Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme $9,81 \text{ m/s}^2$)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **F-268** consiste en éléments suivants :

- | | |
|-----------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule (ACS-3007) | - 1 pièce |
| 3. Prise de boule | - 1 pièce |
| 4. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 5. Support | - 2 pièces |
| 6. Rondelle spéciale 40/ 10,5 x 3 | - 6 pièces |
| 7. Vis M12x40 | - 6 pièces |
| 8. Vis M12x25 | - 3 pièces |
| 9. Vis M10x30 | - 1 pièce |
| 10. Rondelle élastique 10,2 | - 6 pièces |
| 11. Rondelle élastique 12,2 | - 4 pièces |
| 12. Rondelle 13,0 | - 4 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **F-268**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule ne **nécessite pas** la coupure du pare-chocs arrière, mais il nécessite son démontage.
2. Démontez le pare-chocs arrière avec son support et métal (il ne sera plus utilisé).
3. Baissez le pot d'échappement de la charnière et dévissez le bouclier thermique.
4. Insérer la poutre principale (1) aux longerons et serrer en utilisant des vis M10x40 (7) selon le dessin.
5. Monter le bouclier thermique et le pot d'échappement.
6. Monter le pare-chocs arrière.
7. Monter la prise de boule (3) à la poutre principale (1) avec le support de prise d'électrique (4) en utilisant des vis M12x25 (8) et M12x30 (9) selon de dessin.
8. Connecter la boule (2) avec la prise selon l'instruction.

Attention :

Une boule d'attelage (2) à la construction différente que celle donnée dans cette instruction, pourrait être montée à la poutre principale (1), à condition que :

1. La boule appliquée ait une plaque signalétique avec le numéro d'homologation.
2. Les paramètres de D et S aient la valeur plus grande ou égale que la valeur de la poutre (1).
3. La position du centre de la boule soit en accord avec le dessin.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **F-268** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

